REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-368 DU 02 JUILLET 2004

Chargeant Monsieur Frédéric DOHOU Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme de l'Intérim de Monsieur Dorothé Cossi SOSSA Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU La Loi n° 90 – 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU La Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;

VU Le Décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E

Article 1er : Pour compter du jeudi 1er juillet 2004, Monsieur Frédéric DOHOU, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme est chargé de l'intérim du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme pendant l'absence de Monsieur Dorothé Cossi SOSSA.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 juillet 2004

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 24 MF
AUTRES MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 JORP 1.